

Séance du **5 septembre 2024**

Présidence : **M. Philippe Herminjard**, président

Étude sur les structures juridiques envisageables pour le projet d'autonomisation du Musée Jenisch Vevey et demande de crédit de CHF 100'000.—. Réponse à l'interpellation de Madame Sandra Marques (PLR), intitulée « Musée Jenisch, à quand un nouvel élan ? (2024/P22)

Rapport : M. Alain Gonthier

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU le préavis N° 22/2024, du 13 mai 2024, concernant l'étude sur les structures juridiques envisageables pour le projet d'autonomisation du Musée Jenisch Vevey et demande de crédit de CHF 100'000.—. Réponse à l'interpellation de Madame Sandra Marques (PLR), intitulée « Musée Jenisch, à quand un nouvel élan ? »,
- VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. de donner mandat à la Municipalité de poursuivre les démarches nécessaires en vue d'une possible autonomisation du Musée Jenisch sous la forme d'une fondation de droit public communal ;
2. d'accorder à la Municipalité un crédit total de CHF 100'000.— pour l'étude sur les structures juridiques envisageables pour le projet d'autonomisation du Musée Jenisch Vevey et demande de crédit de CHF 100'000.—, dont CHF 50'000.— proviennent du compte d'attente N° 9170.82021.01 ;
3. de financer cette dépense par la trésorerie courante par prélèvement sur le compte « Dépenses d'investissement » ou, si nécessaire, par un emprunt dans le cadre du plafond d'endettement fixé pour la législature 2021-2026 ;
4. d'amortir cette dépense selon les règles du MCH2 ;
5. de prendre acte que les éventuelles subventions seront portées en déduction du crédit accordé ;
6. d'accepter la réponse de la Municipalité à l'interpellation de Madame Sandra Marques (PLR), intitulée « Musée Jenisch, à quand un nouvel élan ? », déposée à la séance du Conseil communal le 2 mai 2024, et de la considérer comme réglée.

Ainsi délibéré en séance du **5 septembre 2024**.

Adopté à la majorité (un certain nombre d'avis contraires et un certain nombre d'abstentions).

Pour extrait conforme le 6 septembre 2024.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

le Président

Philippe Herminjard



la Secrétaire

Carole Dind

